

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

COMPTE-RENDU

Villefranche sur Saône - le 18/09/2020

PRÉSENTS (7) Bernard NOHALES (président) Gwenaëlle BRETON (secrétaire) Cécile COURQUEUX (secrétaire adjointe) Chrystelle POYET (trésorière) Philippe RIBEYRE Edith GUENNEC Fabrice BERTIN	EXCUSÉS (6) Alain CHAUSSY Christian DELPIEU Cathy CLUZEL Charlotte VEDEL Julien MESSON Laurie JULIEN	Absents (2) Bastien POYET Gérard GUENNEC
---	---	---

Début de la réunion 9h30

Objectif de la réunion

Réunion en présentielle du bureau en vue de préparer la nouvelle saison 2021 2022.

Calendrier 2021/2022

- Compétitions qualificatives :

Sur les challenges, 5 places sont systématiquement ouvertes aux athlètes hors territoire ligue Auvergne Rhône-Alpes

13/11/2021	REGIONAL DC/BP	Villefranche sur Saône	
<i>27/11/2021</i>	<i>Challenge d'automne FA/PL</i>	<i>St Etienne*</i>	<i>35 places</i>
27/11/2021	Challenge d'automne FA/PL	Barbell Union **	35 places
11/12/2021	Challenge d'automne DC/BP	St Etienne	40 places
8 et 9/01/2022	REGIONAL FA/PL	Le Puy en Velay	
29/01/2022	Challenge d'hiver FA/PL	La Ricamarie	35 places
19/02/2022	Challenge d'Aulnat FA/PL	Aulnat ***	40 places

* proposition

** en attente de validation

*** ouvert aux jeunes et masters uniquement

Compétition qualificative du 27/11 : au vu de sa disponibilité d'espace pour l'échauffement en cette période COVID St Etienne se propose d'organiser la compétition qualificative mais avec seulement 20 athlètes sachant que la fédération impose un nombre de places pour les compétiteurs extérieurs cela réduit le nombre des compétiteurs LAURAF a 15 fédérale – ce qui semble trop peu pour ce style de compétitions ; un vote est effectué pour acceptation ou pas de cette demande qui est rejetée à 4 contre, 1 pour et 1 abstention. Le bureau propose une alternative en effectuant 2 groupes avec 2 pesées dont une en tout début de matinée afin d'atteindre les 35 personnes, celle-ci est refusée par L'OSC Stéphanois.

- Compétitions non qualificatives :

09/10/2021	Premiers pas FA/DC	Villefranche sur Saône (club organisateur HC Lyonnais)
30/10/2021	Challenge départemental DC/BP	Coubon
05/02/2022	Challenge départemental DC/BP	Grenoble
02/04/2022	Challenge départemental FA/PL	St Martin d'Hères

- Autres compétitions :

Grand Prix LAURAF – 23 juillet 2022 – Le Puy en Velay

Ouvert aux licenciés des clubs affiliés LAURAF l'organisation et le déroulement de la compétition sont à l'étude pour qu'une certaine équité soit respectée dans la remise de réelles récompenses

Catégories :

- Collectif France et internationaux Hommes
- Collectif France et internationaux Femmes
- Nationaux et moins Hommes
- Nationaux et moins Femmes

Tarif : 20€, 5€ pour le club, 15€ pour la ligue

→ Validation : 6 pour / 1 abstention

Coût des inscriptions aux compétitions :

Compétitions qualificatives FRANCE estampillées FFFORCE

Athlètes licenciés LAURAF : 10€ par athlète pour inscription, cette inscription est gérée par la fédération et devrait être reversée intégralement à la ligue qui transfèrera ensuite aux clubs pour moitié.

De plus en accord avec M. De Puytorac un droit de participation de 10€ sera perçu directement lors de la pesée pour les compétiteurs extérieurs, ou détenteurs d'une licence individuelle ou licenciés dans un club non affiliés.

Ce droit d'entrée devra et sera noté sur la feuille d'inscription fédérale dans la rubrique remarques.

TPU : 30€ par athlète. Encaissement par le club organisateur qui sera débité par la fédé de 20€, et devra reverser 5€ à LAURAF ce qui fait qu'il lui laisse un acquit 5€.

Compétitions interne LAURAF non qualificatives et non estampillées FFFORCE

Athlètes de clubs affiliés LAURAF : 10€ par athlète pour l'inscription, celle-ci sera perçue par le club organisateur à la pesée, devra être reversée pour moitié à la ligue.

Athlètes de clubs non affiliés LAURAF ou détenteur d'une licence individuelle : 20€ par athlète, perçue par le club organisateur et reversée pour 2/3 à la ligue (soit 15€).

Affiliation des clubs à LAURAF

Pour rester dans l'objectif de l'aide aux clubs et de la reconnaissance des clubs organisateurs, passage de 130 à 100€ pour l'affiliation des clubs à LAURAF -> si versement réalisé avant le 31 octobre 2021 (15 à 20 clubs).

Organisation bureau LAURAF

Compte rendu résultats des compétitions, à envoyer à Gwénaëlle qui se charge de la diffusion sur les réseaux sociaux et sur le site de la LAURAF :

Compétitions	Discipline	Edith	Fabrice	Cécile	Charlotte
Championnats régionaux qualificatifs	FA/PL	X			
Championnats régionaux qualificatifs	DC/BP	X			
Grand Prix/Coupe des ligues	FA	X			
Nationaux Open/Jeunes	FA/PL			X	
Nationaux Open/Jeunes	DC/BP			X	
Nationaux Master	FA/PL	X			
Nationaux Master	DC/BP		X		
Internationaux Open/Jeunes	FA/PL				X
Internationaux Open/Jeunes	DC/BP				X

Prévision des entrées financières saison 2021/22

Subventions CNDS : 4000€

Rétrocession des licences de la fédération : 2500€

Affiliation des clubs à la LAURAF : 1500€

➔ Total entrées financières : 8000€

Politique de subventions clubs et compétiteurs

- **Jeunes** (compétitions internationales reconnues par la fédération mais athlète non pris en charge) :
 - Condition : être sur le podium
 - Remboursement de l'inscription et contrôle antidopage
- **Open/Masters** (compétitions internationales reconnues par la fédération mais athlète non pris en charge) :
 - Condition : être 1er
 - Remboursement de l'inscription et contrôle antidopage
- **Subventions des clubs organisateurs :**

Suite au changement du système des compétitions et des nouvelles impositions fédérales d'organisations une modification des subventions des compétitions a été proposée :

- les clubs organisateurs continueront à percevoir les 5€ d'inscription même sur les compétitions non estampillées FFForce et ils continueront à avoir la possibilité d'organiser une buvette et d'en gérer les bénéfices
- la ligue fournira sur toutes les compétitions qualificatives les médailles appropriées
- les compétitions d'appellation Régionales FAPL et Régionales DCBP seront subventionnées à hauteur de 150 €
- les finales nationales seront subventionnées à hauteur de 450€

→ Proposition validée à l'unanimité

Logistique matériel compétitions

Dans le souhait de respecter le cahier des charges de la fédération et d'améliorer le visuel et la qualité des compétitions, projet d'achat de :

- Plateau 3*3 : 2000€
- Podium
- Fonds de scène - banderole : 1500€
- 2 ordinateurs et écran de chargement : 0€ (récupération d'ancien matériel)
- Podium : 212€
- Balance : 150€
- Sonorisation (2 micros-cravates)

→ La logistique est difficile à mettre en œuvre pour un plateau car il faudrait une remorque, un lieu de stockage et une gestion du matériel

→ **Décision** : validation de l'acquisition de 3 fonds de scène (1 par secteur : Auvergne, Lyonnais, Dauphiné-Savoie) de taille 3m * 6m avec des œillets, de la corde et une structure métallique + sonorisation + balance + écran et ordinateur pour chargement + matériel d'arbitrage ; le podium et le plateau restent à la charge des clubs organisateurs.

- Edith se charge de la balance et demande un chiffrage bâche + structure
- Bernard se charge de la sonorisation et des écrans et matériel d'arbitrage
- Cécile et Christelle regardent pour un autre devis bâche sur structure
- Christelle se charge de la réalisation d'un cahier des charges à destination des clubs organisateurs à partir du cahier des charges de la fédération. Il mentionnera le matériel apporté par la ligue et celui qui devra être mis à disposition par les clubs organisateur.

Grand prix des ligues

16 et 17 avril 2021 à Plougastel

2 équipes : élite hommes/élites femmes, 1 mouvement/athlète, classement à l'indice

- Au minimum 6 athlètes/3 coachs

Frais à engager : location minibus, 2 nuits pour 9 personnes = 12 nuitées, repas, carburant, péage, défraiement voiture supplémentaire... -> **environ 3000€ de budget**

Source d'économie : uniquement 3 accompagnateurs (dont président de ligue) donc 1 seul véhicule, mois de frais de restauration et d'hôtel -> **environ 2300€ de budget**

Fin de la réunion à 15h40